

Les principales dates de l'histoire de Tramoyes du néolithique jusqu'à nos jours.

(Sources : Faits, dates et noms de Tramoyes par Jean Vax en mars 2008)

Néolithique (3000 à 4000 avant JC) :

Les fouilles préventives dans le cadre du chantier du TGV permirent de découvrir vers 1990, en bordure de ce qu'était à l'époque Le Lac des Echets, une importante collection homogène d'outils et d'éclats de silex : soit près de 70 pièces. Cela laisse supposer qu'il existait un contexte d'habitat rattaché à un centre de production vers le Néolithique Moyen ou final.

(source : Revue de l'Académie de la Dombes numéro 32, article archéologie sur le tracé de l'A432 à Tramoyes – sous le port, une fenêtre sur l'occupation humaine en bordure de l'ancien marais des Echets, pages 53 à 55)

Entre 500 et 700 :

Tramoyes est peut être l'antique Stramiacum où existait un palais Mérovingien. Un grand doute subsiste sur le fait que Stramiacum soit Tramoyes tout comme Tramoyes-en-Bresse. Mais une majorité d'historien s'orientent plutôt vers Tramayes en Saône-et-Loire, car vers le 15^{ème} siècle il y avait 9 notaires et des châteaux qui correspondaient plus à la réalité.

En 836 :

Louis le Débonnaire aurait tenu à Tramoyes une assemblée de ses leudes (vassaux des rois Mérovingiens).

Un Roi bourguignon aurait confirmé à Tramoyes que l'église de Lyon possédait la ville de Villeurbanne e Dauphiné.

En 840 :

Un concile se serait réuni à Tramoyes afin de déposer l'Archevêque de Lyon dénommé Agobard et Barnard Archevêque de Vienne.

En 857 :

Charles, Roi de Bourgogne, aurait séjourné à Tramoyes.

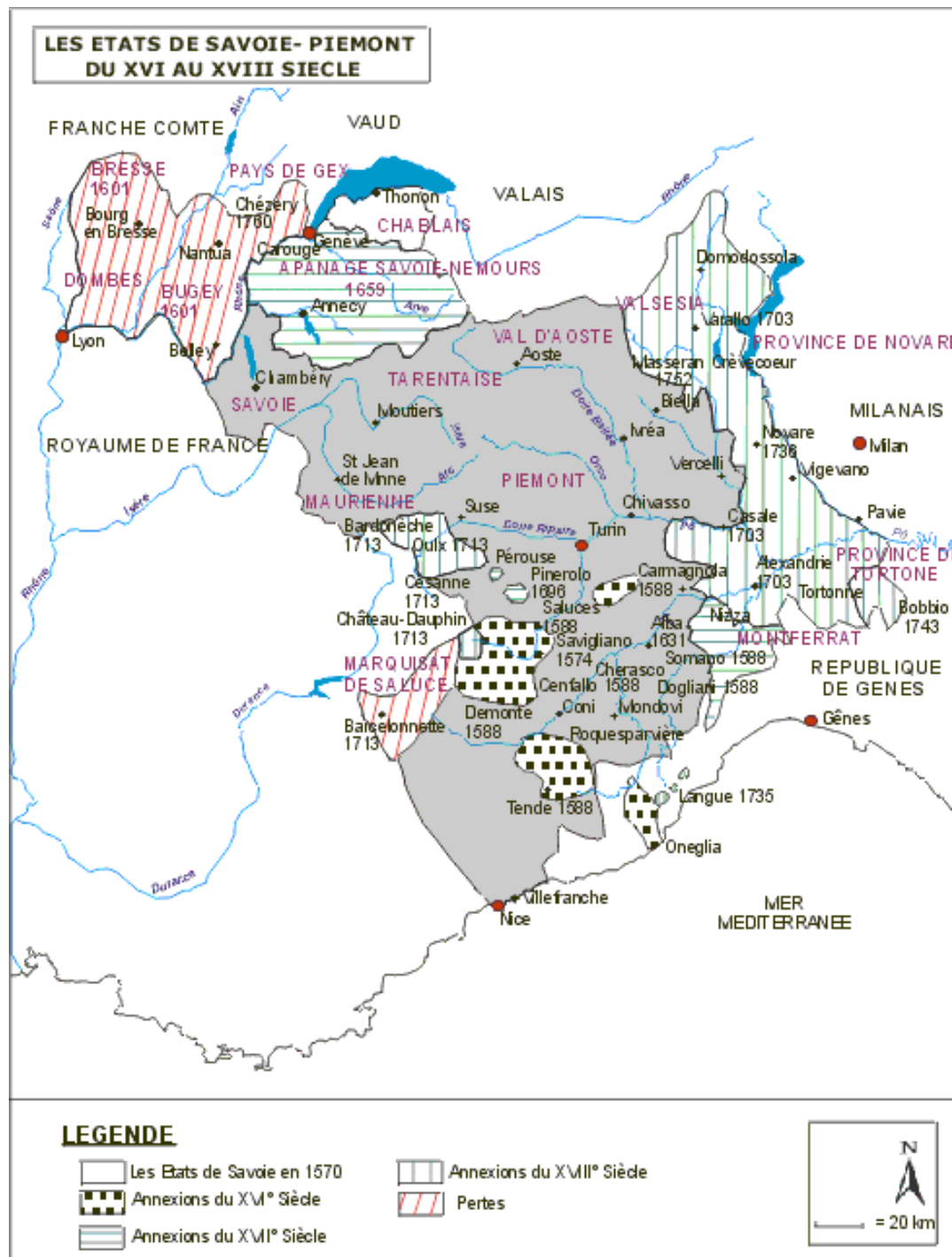
Du 8^{ème} au 13^{ème} siècle :

Tramoyes est dépendant des Contes de Macon puis de Chalons.

A partir du 14^{ème} siècle :

Tramoyes dépend des Comtes puis des Ducs de Savoie jusqu'au Traité de Lyon du 27 janvier 1601.

Le traité de Lyon est un traité de paix signé à Lyon, le 17 janvier 1601, qui mit fin à la guerre franco-savoyarde (1600-1601) entre Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie et le roi de France Henri IV. Aux termes de cet accord, les États de Savoie perdent définitivement la Bresse, les pays du Bugey et de Gex ainsi que le Valromey, mais gagnent en échange le marquisat de Saluces.



En 1500 :

Tramoyes était considéré vers cette époque comme un village important. Les historiens s'accordent pour convenir que la période la plus faste fût effectivement entre 1200 et 1500. Les substructions que l'on rencontrait étaient : le château du Glétin (ou Glettin), au quartier des pins au lieu dit la « maison forte », dont apparemment rien ne subsiste mais les structures figuraient encore sur la carte de 1769, et enfin la « maison forte » de Tanay, dont aucune trace ne subsiste aussi. Les Templiers possédaient une maison entourée de fossés qui leur avait été donnée en 1200 par Guichard d'Anthon. Les dépendances de cette maison, membre du temple d'Ecorcheloup, s'étendaient sur les paroisses de Beynost, de la Balme en Viennois, de Villebois, de Saint Sorlin, de saint Julien, de Chazay, de Blyes, d'Ambérieu-en-Bugey, de Loyes et de Villieu. Les archives situent Tanay entre le

chemin de l'Orme, le territoire de Chêne, la Côte Rappant et la forêt de Grumer. Elle comprenait des fonds, des vignes, des prés, ce qui est en pleine contradiction avec le rapport de l'intendant Bouchu établi entre 1666 et 1670 (voir ci-après).

Par cette donation, Guichard d'Anthon concéda aux biens du temple le droit de parcours dans toute sa terre pour le bétail de leurs granges de Domenas, de Miribel, de Montluel. Le commandeur Ecorcheloup, Jean de Chasselles, dépendait lui-même de Pérouges qui, de Villette en passant par Chalamont, Ambérieux-en Bugey jusqu'à Tossiat étaient rattachés à la commanderie des Feuilletts, qui maintenait sous sa coupe cinq autres maisons.

Ainsi, Tramoyes était une place d'importance qui apportait commerce, voyageur, élevage et permettait le paiement de la dîme et donc assurait une certaine richesse. Le Mas Rillier et les Echets dépendaient aussi de la commune de Tramoyes.

En 1670 :

Suivant la « déclaration des biens de la communauté » dressée par l'intendant Bouchu entre 1666 et 1670 il est indiqué qu'il y a un fief (domaine d'un Vassal) nommé Glettin, qui compte 20 maisons ou grangeages comprenant 80 communiants en tout, situé dans une zone marécageuse sur la lac des Echets, d'une surface d'un quart de lieue. « Nul commerce ni ne s'y en peu faire, ni rivière, ni pont. Est pays plain sans bois, produit de froment ou de seigle, point de vignes, leurs prés sont à Echées. Il n'y a point de communaux, ni d'usufruits, ni d'aliénés ». Ce qui signifie que durant cette période la commune n'avait aucune activité importante. D'ailleurs, les ruines du château de Glétin, qui remontent aux environs de 1400, attestent de cette chute d'activité, due en partie au partage des biens entre les sires de Bagé et de Beaujeu.

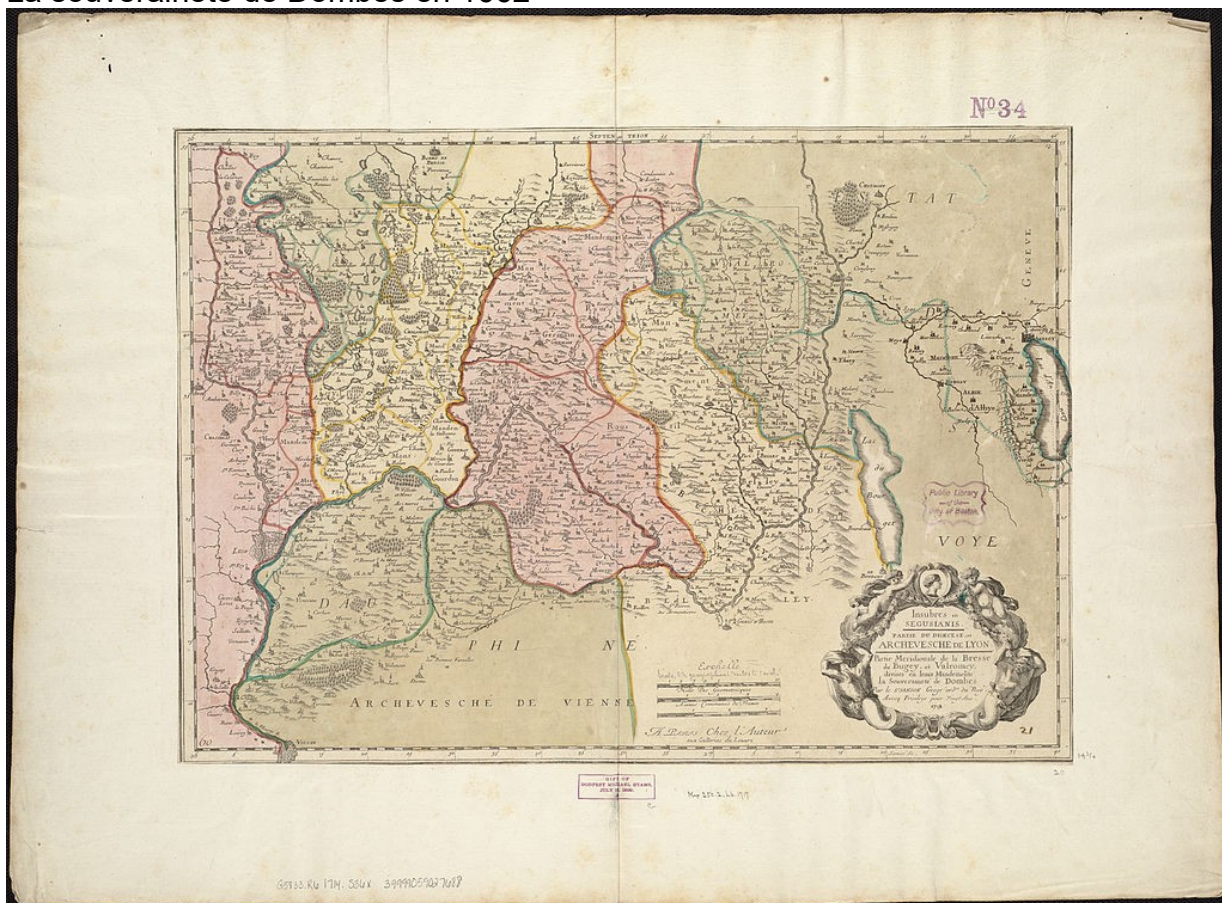
En 1690 :

Gabrielle de Barault, Marquise de Miribel, veuve de Noël de Saulx, Marquis de Tavannes, détache la Seigneurie de Tramoyes du Marquisat de Miribel pour 15 000 livres au profit de Louis Chappuis, Baron de la Fouillouse et Saint Victor sur Loire, Seigneur de Margnolas, conseiller au Parlement de la Dombes.

La Seigneurie de Tramoyes fut ensuite unie à celle de Margnolas, pour passer après à Charles honoré puis Alphonse Chappuis.



La souveraineté de Dombes en 1662



La souveraineté de Dombes en 1714

En 1738 :

La veuve d'Alphonse Chapuis, Marguerite Fayard, acquit la Seigneurie de Miribel.

En 1763 :

Louis de Margnolas, fils de Charles Chapuis et de Marguerite Fayard, cède la Seigneurie de Miribel à Gilbert de la Font de Juis.

En 1767 :

Le fils de Gilbert de la Font de Juis vend la Seigneurie de Miribel à Damien de Puis du Roquet, écuyer du Roi, mais en conservant les terres de Margnolas, Masse et Gléteins.

En 1769 :

Carte cadastrale ou Plan géométral des domaines et fonds en dépendants appartenant à Maître Jacques Daudé, chevalier, Seigneur du Pouffey du Villars, dressée en 1769 par Maître Edmé-Claude de la poix de Fremenville, géomètre en droit seigneuriaux de Lyon.

Ce plan est le premier document écrit détenu par la commune grâce au don de Mr et Mme Dégletagne le 23 février 2004.

On retrouve divers lieux-dits qui ont donné leurs noms à des chemins communaux d'aujourd'hui : le Colombier, les Bruyères, les Mouilles, Glettin.

En 1790 :

« En ce 23 mars à 8h du matin les citoyens actifs se sont assemblés à l'invitation de Jacques duc et Claude Petit dit Marcelin, Syndics en exercice de la dite communauté de la paroisse de Tramoyes » pour la première élection municipale de la Commune comprenant 120 âmes dont seulement 20 citoyens actifs. Le corps municipal est composé de 3 officiers, de 6 notables et d'un Procureur de la Commune.

Contrairement aux paroisses qui ne recensaient que les « âmes », les Municipalités s'intéressent aussi aux « biens » et dès le 28 avril est dressé l'état estimatif de ceux-ci par les Officiers municipaux.

Ceci entraîna la nécessité de délimiter les frontières de la Commune avec nos voisins, ce qui dura d'avril 1790 à mai 1792.

La Commune de Tramoyes est incorporée dans le Canton de Miribel.

En 1791 :

Le 9 janvier la Municipalité se transporte à l'église pour assister à la messe et se rendre ensuite à la maison curiale pour entendre la prestation de serment du Desservant de la Paroisse, imposé par la Constitution civile du clergé.

Plus tard, la possession de Tramoyes passa à Vincent de Panette.

En 1849 :

La première Mairie/Ecole chemin du Magot, qui est devenu maintenant la rue de la Poste. On décide de transformer une simple maison en école ; cette maison est aujourd'hui l'ex-logement de la Poste.

Le bâtiment est ensuite agrandi vers 1852 par ce qui est à ce jour l'ex-bureau de Poste. Dans l'ex-bureau se tient l'unique classe de garçon, car les filles sont éduquées chez les sœurs de la Croix de Jésus. La Mairie est dans la pièce du dessus.

Le 10 septembre 1865 est décidé d'établir une école d'adultes tous les soirs des 3 mois d'hiver. L'enseignement étant payant (1F par mois), quelques enfants de familles dites indigentes sont sélectionnées par le Curé et le Maire pour bénéficier de la gratuité.

La Mairie et l'école furent désaffectées en juin 1882 et il fut décidé d'en louer les 5 pièces. En juin 1903 fut signée la location pour le bureau de Poste.

En 1869 :

Il est décidé en Conseil municipal le 23 juin 1869 de transférer le cimetière situé autour de l'église vers un terrain plus propice. La vente du terrain de Mr Daudé est actée le 1^{er} juin 1873.

En 1861 :

Dès 1885 commencent les travaux de créer la route de Montluel à Neuville, c'est à dire un chemin empierré totalement et assez large pour que deux attelages puissent se croiser.

En 1861 c'est la voie de Tramoyes à Miribel puis en 1867 le chemin des Aniers. Ces travaux dureront une vingtaine d'années car la main d'œuvre est celle des habitants et les finances en sont que communales.

Ce n'est qu'en 1886 par exemple, que le chemin de Tramoyes à Saint André de Corcy sera ouvert.

La voie de Tramoyes aux Echets ne sera goudronnée qu'au début des années 70 lors de l'inauguration de l'ORTF par le Président Pompidou.

De 1855 à 1888 :

Une chapelle existait depuis le 11^{ème} siècle et elle était dédiée à la sainte Vierge. Le conseil décide en 1855 de la reconstruction de l'église dont la partie la plus ancienne menace ruine. Il faudra plus de trente ans d'effort pour achever sa construction et installer son beffroi avec ces deux nouvelles cloches.

De 1887 à 1892 :

Le 21 août 1887, le Conseil municipal envisage la construction d'une nouvelle école. Le Préfet demande que ce soit une école mixte pour 50 élèves de Tramoyes. Le 7 décembre 1890 la maison école est enfin en construction et elle est réceptionnée le 21 août 1892. Elle aura coûté 22 000 Francs à la Commune.

La salle de classe était dans la salle du Conseil actuelle de la Mairie, avec une cuisine à l'emplacement du secrétariat, la Mairie se partageant le premier étage avec le logement de l'instituteur.

L'école connaîtra alors plusieurs agrandissement en 1910, en 1969, en 1978, en 1989 avec la construction d'une classe en préfabriquée DASSE sur la place du village, puis en 1993 la première tranche d'une nouvelle école derrière la Mairie suivie d'une deuxième tranche en 1998.

En 1921 :

Le 29 octobre 1921, le Conseil décide de s'associer avec d'autres communes dans le Syndicat intercommunal d'électricité de Saint André de Corcy (SIDE) dans le but d'exploiter un réseau d'exploitation d'énergie électrique dans les communes adhérentes qui sont alors sans électricité contrairement aux villes.

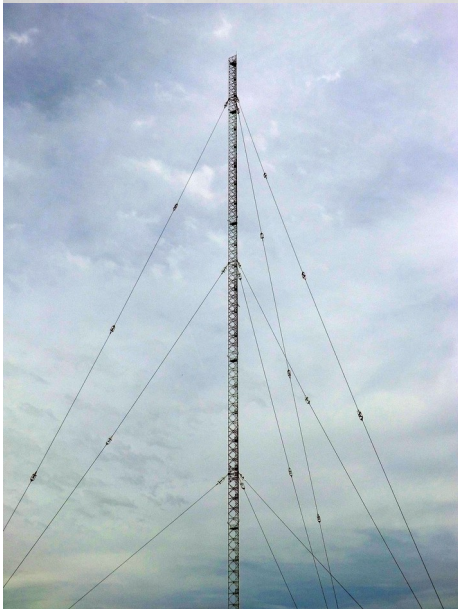
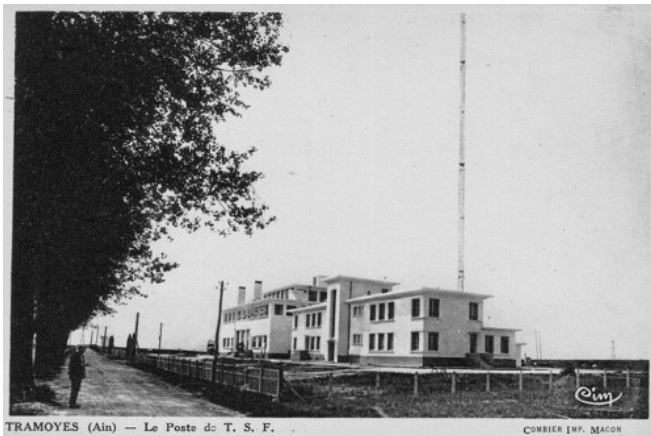
Le 10 décembre 1922 le Conseil décide de l'éclairage des rues du village.

En 1924 l'électrification basse tension du village est effectuée, ainsi que l'éclairage.

En 1934 :

En 1932, il est décidé de constituer un réseau de 11 émetteurs en ondes moyennes, et c'est ainsi que démarre la diffusion de Radio Lyon-Tramoyes en mars 1935. En 1933, commence l'installation d'une station TSF connu sous la dénomination d'«émetteur de Tramoyes » est installée dans la commune : le pylone-antenne mesure 200 mètres, pèse 90 tonnes et l'émetteur a une puissance de 90 KW. Son refroidissement est assuré par de l'eau puisé à -80 mètres. Le studio est situé à Lyon au 47 cours Gambetta et est relié à Tramoyes par un câble de 7 paires.

En août 1944, les troupes allemandes sabotent le pylône et l'émetteur avant leur débâcle. La pleine puissance de 100 KW est retrouvée en 1947 jusqu'en 1995. Aujourd'hui l'antenne sert à un émetteur de 300 KW diffusant sur 498 mètres la programme « radio bleue ». Le site de Tramoyes est depuis l'arrivée des satellites un véritable « hub » permettant la redistribution des voix et données par les paraboles qui garnissent le bâtiment.



Entre 1939 et 1945 :

Durant la Seconde Guerre mondiale, un maquis, le camp Didier, est basé entre Mionnay et Tramoyes. Le 8 mai 2005, les résistants du Camp didier tenant à sauvegarder le drapeau témoin de leurs engagements en font dépôt à la commune.

Le rond-point du Camp Didier, situé près de la mairie, rend hommage à son action.

En 1963 :

Le 12 août 1963 à 14 h 19, un Vickers Viscount de la Compagnie Air Inter venant de Lille et en approche de l'aéroport de Lyon-Bron où il était prévu d'atterrir à 14 h 25, s'écrase au lieu-dit Le Molon, en bordure de la route du Mas Rillier, sur le territoire de la commune de Tramoyes, à seulement 18 kilomètres au nord de Lyon-Bron. Des orages extrêmement violents balayent la région entière à ce moment-là. L'avion est touché par la foudre qui endommage la radio et les systèmes de navigation. Sans visibilité aucune, l'avion volant trop bas, heurte la cime d'un chêne, arrache le toit d'une ferme, fauche un pylône électrique et s'écrase dans un champ. Les débris sont éparpillés sur plus de cent mètres. Seule rescapée, une petite fille de cinq ans, blessée grièvement, survivra. Les vingt autres occupants, dont le commandant de bord Georges Valencia et trois membres d'équipage, ainsi que deux personnes au sol auront péri dans cette catastrophe.

La salle du conseil fût aménagée en chapelle ardente par la Maire François Girard. Le 28 avril 2014, une plaque commémorative est apposée au 475 rue des Pins au lieu-dit Le Mollon.

En 1966 :

Le 9 avril 1966 le Conseil accepte l'achat d'un terrain au Marquis Jean de Sallmard pour 1 franc le M2 afin d'y créer un terrain de sport et d'un foyer rural.

Les cages de foot sont installées en 1969. Les vestiaires douches arriveront en 1975. De nouveaux vestiaires sportifs accolés à la salle des fêtes seront livrés fin 2000.

Le foyer rural quant à lui est inauguré le 17 mai 1974. Il sera géré par la commune et deviendra une salle des fêtes en mars 1998. Sa rénovation complète est récente puisque son inauguration a été réalisée début 2016.

En 1968 :

Le 6 avril 1968 la Commune décide de s'associer aux communes de Neyron, Miribel, Beynost, Saint Maurice de Beynst et Thil en vue de la création du Syndicat à vocations multiples de la région de Miribel, les prémices d'une intercommunalité entre la Côtière et Tramoyes, qui deviendra la CCMP.

En 1970 :

Le 2 octobre 1970, le Conseil municipal décide de doter la Commune d'un plan d'urbanisme. Le plan d'occupation des sols défini le 24 Mai 1971 trois zones : le secteur d'habitation central avec des parcelles de 1500 m², le secteur d'habitations diffuses regroupant l'ensemble des hameaux pour 2000 m² et une zone rurale comprenant la Volière avec des parcelles de 1000 m².

En 1983 :

Il a décidé dès 1977 de créer une place publique avec parking et aire de jeux puis d'aménager le centre village en lieu et place de la « bottasse » inesthétique et

malsaine. La SEMCODA se voit attribuer la construction de logement et de commerce en 1981 via un bail à construction. Les travaux débutent en 1983.

En 1989 :

Début des travaux pour la construction des lignes TGV

En 1992 :

Un blason est créé pour la commune de Tramoyes qui assemble : blé, l'antenne, le jonc et le vert.

En 1993 :

Le 5 juillet à 17h49 la foudre tombe sur le clocher et déclenche un incendie. Le 18 décembre, la nouvelle flèche à l'identique est à nouveau installée par une puissante grue.

En 2007 :

Construction du rond point au croisement des routes départementales au cœur du village devant la Mairie

Fin des années 2000 :

Construction de la bretelle d'autoroute A432 qui doit permettre d'éviter le nœud des Iles en reliant Mionnay à La Boisse le long de la ligne TGV.